



# Le choix de l'école catholique de langue française en Ontario : mutations du rapport identitaire des Franco-Ontariens au catholicisme

Jean-François Nault

Volume 81, Number 1-2, 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033254ar>  
DOI: <https://doi.org/10.7202/1033254ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

## ISSN

1193-199X (print)  
1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Nault, J.-F. (2015). Le choix de l'école catholique de langue française en Ontario : mutations du rapport identitaire des Franco-Ontariens au catholicisme. *Études d'histoire religieuse*, 81(1-2), 81-102.  
<https://doi.org/10.7202/1033254ar>

## Article abstract

This paper presents the results of a case study on French language Catholic school choice in Orleans, Ontario. Starting with the results of a series of semi-structured interviews conducted with parents who chose a French language Catholic school for their children, a typology of French language Catholic school choice is presented in order to contribute to the understanding of the cultural and identity ties Franco-Ontarian parents maintain with Catholicism. Following a brief historical overview of the relationship between identity and Catholicism in French Ontario, as well as an outline of the Franco-Ontarian schooling context and of school choice in a cultural perspective, the relationship Franco-Ontarians now hold with Catholicism as a cultural religion will be examined through the question of school choice.

# Le choix de l'école catholique de langue française en Ontario : mutations du rapport identitaire des Franco-Ontariens au catholicisme<sup>1</sup>

Jean-François Nault<sup>2</sup>

**Résumé :** Cet article se base sur les résultats d'une étude de cas de la question du choix de l'école catholique de langue française à Orléans, Ontario. À partir des résultats d'une série d'entretiens semi-dirigés effectués auprès de parents ayant choisi une école catholique de langue française pour leurs enfants, une typologie du choix de l'école catholique de langue française est présentée afin de contribuer à la compréhension du rapport culturel et identitaire des parents franco-ontariens au catholicisme. Après un bref survol de l'histoire du rapport identitaire des francophones de l'Ontario au catholicisme, de même que du contexte scolaire franco-ontarien et du choix scolaire dans une optique culturelle, un aperçu du portrait du rapport actuel des francophones de l'Ontario au catholicisme en tant que religion culturelle est présenté à travers la question du choix scolaire.

**Abstract :** *This paper presents the results of a case study on French language Catholic school choice in Orleans, Ontario. Starting with the results of a series of semi-structured interviews conducted with parents who chose a French*

---

1. Cette recherche a bénéficié du soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) (Bourse d'études supérieures du Canada – Joseph-Armand-Bombardier) ainsi que du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), du Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM), et du Collège des chaires de recherche sur la francophonie de l'Université d'Ottawa (Bourse de recherche sur les francophonies canadienne et nord-américaine).

2. Jean-François Nault (jf.nault@mail.utoronto.ca) est étudiant au doctorat en sociologie à l'Université de Toronto. Dans le cadre de sa thèse de maîtrise, *Le choix des parents. Éducation, identité et religion en Ontario français : le cas d'Orléans* (Université d'Ottawa), il a cherché à comprendre le lien entre l'identité franco-ontarienne et l'héritage catholique du Canada français par l'entremise de l'étude de la question du choix scolaire en Ontario français. Il se spécialise présentement en sociologie de la culture et en méthodes quantitatives à l'Université de Toronto où il continue d'étudier la dimension culturelle du choix scolaire.

*language Catholic school for their children, a typology of French language Catholic school choice is presented in order to contribute to the understanding of the cultural and identity ties Franco-Ontarian parents maintain with Catholicism. Following a brief historical overview of the relationship between identity and Catholicism in French Ontario, as well as an outline of the Franco-Ontarian schooling context and of school choice in a cultural perspective, the relationship Franco-Ontarians now hold with Catholicism as a cultural religion will be examined through the question of school choice.*

Un survol de la littérature portant sur l'identité franco-ontarienne, des années 1970 à aujourd'hui, révèle qu'en la matière, l'accent a davantage été porté sur la question linguistique. Pour diverses considérations, la question du lien entre l'identité franco-ontarienne des dernières décennies et l'héritage catholique qui, jadis, jouait un rôle central dans la définition identitaire des francophones de l'Ontario, a rarement été examinée. Depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et jusqu'aux années 1960-1970, l'identité canadienne-française était avant tout caractérisée par son lien étroit avec l'Église catholique. Alors qu'il serait possible de croire qu'un certain vent de sécularisation pourrait en partie expliquer la centralisation de la redéfinition identitaire franco-ontarienne autour de la question linguistique, force est de constater qu'il existe en Ontario français une certaine persistance du fait religieux au sein des communautés, mais aussi au sein du monde scolaire.

L'examen de la question identitaire ontarienne exige de tenir compte de la rupture du Canada français et ainsi de la particularisation provinciale des identités francophones à partir des années 1960-1970. Certains faits et discours donnent à croire que l'Église a perdu son influence et qu'il n'existe plus aujourd'hui de liens entre la religion catholique et l'identité franco-ontarienne. En revanche, en milieu minoritaire, la religion pourrait faire partie d'un « héritage culturel distinct<sup>3</sup> » et ainsi jouer un rôle déterminant dans la définition identitaire. Tel que le démontrent les dernières données de recensement, 79,2 % des francophones (de langue maternelle) en Ontario

---

3. Dans le cadre de cette étude, l'analyse de la religion (notamment du catholicisme romain canadien-français) dans une optique culturelle est influencée par les travaux de Micheline Milot (Micheline MILOT, *Une religion à transmettre ? Le choix des parents*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991) et de Danièle Hervieu-Léger (Danièle HERVIEU-LÉGER, *La religion pour mémoire*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1993) traitant de religion et filiation, ainsi que par les travaux de Raymond Lemieux (Raymond LEMIEUX, « Le catholicisme québécois : une question de culture », *Sociologie et sociétés*, 22, 2, 1990, p. 145-164) et de E.-Martin Meunier (E.-Martin MEUNIER et Sarah WILKINS-LAFLAMME, « Sécularisation, catholicisme et transformation du régime de religiosité au Québec. Étude comparative avec le catholicisme au Canada (1968-2007) », *Recherches sociographiques*, 52, 3 (2011), p. 683-729) portant sur la religion culturelle.

de même que 80,0 % des francophones d'Ottawa en 2011 se déclaraient toujours catholiques<sup>4</sup>.

Cet article tentera de répondre à une partie de la question du lien entre l'identité franco-ontarienne et la religion catholique à partir d'une analyse du milieu scolaire ontarien. Le milieu scolaire est un domaine d'étude fort intéressant pour l'examen des relations entre l'identité franco-ontarienne et la religion catholique puisque, comme le fait remarquer Georges Duquette, «encore aujourd'hui, huit des douze conseils scolaires de langue française de l'Ontario sont catholiques<sup>5</sup>». En fait, de nombreux travaux témoignent de l'importance du milieu scolaire comme terrain d'analyse de la reproduction culturelle et identitaire en Ontario français. Toutefois, peu de ces études s'attardent à l'examen de la place de la religion dans l'apprentissage culturel ou identitaire chez les étudiants franco-ontariens. En revanche, la question de la confessionnalité scolaire, en Ontario comme au Québec, a été traitée à partir de divers angles d'analyse. Cependant, la question concrète de la confessionnalité scolaire, en lien avec l'identité franco-ontarienne, a été très peu touchée. Une étude-phare du lien entre la confessionnalité scolaire et l'identité au Québec a déjà été effectuée et a largement influencé le cadre conceptuel et la réflexion de la présente étude. Il s'agit de l'étude de Micheline Milot qui a analysé le choix des parents d'opter pour un enseignement religieux ou moral pour leurs enfants. Dans cette étude, Milot a cherché à comprendre, à partir du discours des parents, pourquoi, en 1987, dans un contexte social de sécularisation et de laïcisation, 92,5 % des parents d'enfants de niveau primaire choisissaient toujours un enseignement catholique religieux plutôt que moral pour leurs enfants<sup>6</sup>.

En partant d'une logique connexe à celle de Milot, et tenant compte de la prépondérance de l'enseignement francophone confessionnel en Ontario, cet article examine les motivations derrière le choix des parents d'inscrire leurs enfants à l'école élémentaire catholique de langue française à Orléans,

---

4. Il convient de noter que ces statistiques varient cependant selon le groupe d'âge. Alors que chez les francophones de langue maternelle de l'Ontario les taux d'appartenance au catholicisme varient de 64,8 % pour les 25 à 29 ans à 92,4 % pour les individus âgés de 85 ans et plus, chez les francophones de langue maternelle de la région d'Ottawa, ces taux varient de 68,0 % pour les 25 à 29 ans à 95,2 % pour les 75 à 79 ans. Pour ce qu'il en est du groupe d'âge représentant le mieux les parents ciblés par la présente étude (30 à 44 ans), les taux d'appartenance au catholicisme sont de 74,8 % pour les francophones de langue maternelle de l'Ontario et de 76,9 % pour ceux de la région d'Ottawa. Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011 [Canada] : Fichier des particuliers* – FMGD, Ottawa, 2013.

5. Georges DUQUETTE, «Les différentes facettes identitaires des élèves âgés de 16 ans et plus inscrits dans les écoles de langue française de l'Ontario», *Francophonies d'Amérique*, 18 (2004), p. 81.

6. M. MILOT, *Une religion à transmettre ?*, p. 5.

Ontario. En s’inspirant de l’étude de Milot et des diverses tendances et typologies du « choix des parents » dégagées de la littérature pertinente à la question du choix scolaire, cette étude cherche à déterminer l’importance des représentations identitaires et culturelles, en lien avec l’identité culturelle des Franco-Ontariens, dans les motivations du choix des parents d’envoyer leurs enfants à une école catholique de langue française à Orléans.

## **1. Identité et culture en Ontario français : de l’identité catholique des Canadiens français à l’identité linguistique des Franco-Ontariens**

Tel que l’explique Fernand Dumont, il y a environ un siècle et demi, la population canadienne-française sur le territoire ontarien était « relativement homogène, catholique et française, attachée à la famille et aux relations de voisinage, semblable à la population québécoise qu’elle a conscience de prolonger en terre ontarienne<sup>7</sup> ». À partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le poids démographique de la population francophone sur le territoire ontarien est suffisant pour assurer la survie de la langue française et éventuellement des institutions de la communauté francophone<sup>8</sup>. À cette époque, les Canadiens français d’un bout à l’autre du territoire sont unis dans un grand projet idéal de construction d’une nation ou d’une civilisation catholique et francophone au Canada<sup>9</sup>. Face à ce projet et à la menace de la majorité anglophone et protestante, « les élites de l’Ontario français se replièrent sur les seules institutions où les Canadiens-Français de l’Ontario pouvaient espérer conserver leur langue et leur foi, celles qui devinrent capitales dans le maintien de la langue, de la culture et de la religion : la paroisse et l’école<sup>10</sup> ». Comme l’explique Dumont, dans ce contexte, l’Église dépasse la simple paroisse et entreprend un rôle qui rappelle celui de l’État<sup>11</sup>. Nul ne peut nier que la religion catholique jouait, avec la langue et la culture françaises, un rôle fondamental dans la définition identitaire et culturelle des Canadiens français. En fait, Roger Bernard va jusqu’à affirmer qu’au

---

7. Fernand DUMONT, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, 38, 3 (1997), p. 429.

8. Gaétan GERVAIS, *Des gens de résolution. Le passage du « Canada français » à l’« Ontario français »*, Sudbury, Institut franco-ontarien/Prise de parole, 2003, p. 199.

9. Joseph Yvon THÉRIAULT, « Les États généraux et la fin du Canada français », dans M. MARTEL et R. CHOQUETTE (dir.), *Les États généraux du Canada français. Trente ans après*, Ottawa, CRCCF, Université d’Ottawa, 1998, p. 263 ; G. GERVAIS, *Des gens de résolution*, p. 199.

10. G. GERVAIS, *Des gens de résolution*, p. 202.

11. F. DUMONT, « Essor et déclin... », p. 430.

sein de la culture du Canada français, la religion connaissait une plus grande importance que la langue<sup>12</sup>.

Malgré la stabilité que connaissait l'identité canadienne-française jusqu'au milieu des années 1960, les Canadiens français de l'Ontario passèrent rapidement «de la certitude au doute<sup>13</sup>» – pour reprendre l'expression de Marcel Martel – vis-à-vis leur identité. Il existe un certain consensus dans la littérature quant à l'événement qui marquera, du moins symboliquement, la dissolution du Canada français à la fin des années 1960, soit les États généraux du Canada français (de 1967 à 1969). Comme le disait Joseph Yvon Thériault, les «États généraux [forment une] représentation fondatrice, réelle ou pas, de la mort du Canada français<sup>14</sup>». Avant les États généraux «existait le Canada français, après eux, existera le Québec et la francophonie hors Québec<sup>15</sup>».

La nouvelle identité incertaine des francophones hors Québec, représentée chez Gaétan Gervais comme une dépossession, découle de ce qu'il appelle «la «québécoïsation» de la culture canadienne-française, processus culturel par lequel la «culture québécoise» s'appropriera tout le bien culturel commun [au Canada français]<sup>16</sup>». Tel que le rappelle Thériault, les États généraux du Canada français se sont présentés, pour une génération entière, comme la rupture entre le Québec et le reste de la francophonie canadienne ainsi que comme une expulsion du reste du Canada français à l'égard du projet civilisationnel dorénavant limité au territoire québécois<sup>17</sup>.

Comme l'explique très justement Gervais, avec la disparition de la référence identitaire canadienne-française, «[a]ujourd'hui l'Ontario français a cessé d'être *la partie ontarienne du Canada français*, pour devenir *la partie française de l'Ontario*<sup>18</sup>». Se trouvant simultanément sans projet national et seuls devant la menace d'assimilation et d'acculturation par la majorité anglophone ontarienne, les Franco-Ontariens ont connu une recentralisation identitaire rapide autour de la question linguistique. La situation minoritaire linguistique oblige le repli sur la question de la langue. Mais, malgré cette

---

12. Roger BERNARD, «Culture et identité franco-ontariennes», dans J.-P. PICHETTE (dir.), *L'œuvre de Germain Lemieux, S.J. Bilan de l'ethnologie en Ontario français*, Sudbury, Centre franco-ontarien de folklore/Prise de parole, 1993, p. 454.

13. Marcel MARTEL, «De la certitude au doute : l'identité canadienne-française de l'Ontario de 1937 à 1967.», dans L. CARDINAL (dir.), *Une langue qui pense. La recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 65-75.

14. J. Y. THÉRIAULT, «Les États généraux...», p. 262.

15. *Ibid.*

16. G. GERVAIS, *Des gens de résolution*, p. 196.

17. J. Y. THÉRIAULT, «Les États généraux...», p. 265.

18. G. GERVAIS, *Des gens de résolution*, p. 202.

redéfinition (involontaire), il importe de se questionner à savoir s'il reste au sein de l'identité franco-ontarienne certains liens référentiels à la culture canadienne-française et à son rapport au catholicisme. Comme l'explique Jürgen Erfurt, «[a]u fur et à mesure que la religion catholique perdait de sa force centripète et que le taux de natalité chutait sensiblement, la langue est devenue le point principal de fixation de l'identité culturelle des francophones<sup>19</sup> ». Dorénavant, la majorité des travaux portant sur l'identité franco-ontarienne visera les dimensions linguistiques (soit francophone ou bilingue) de cette dernière<sup>20</sup>.

Il serait cependant faux d'affirmer que l'ensemble de la littérature portant sur l'identité franco-ontarienne des dernières décennies évacue complètement les dimensions « non-linguistiques » du discours identitaire. En fait, de nombreuses études examinent différentes dimensions linguistiques, politiques, ethniques et culturelles de l'identité franco-ontarienne<sup>21</sup>. De

---

19. Jürgen ERFURT, «Le changement de l'identité linguistique chez les Franco-Ontariens. Résultats d'une étude de cas» dans N. Labrie et G. Forlot, *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. 60-61.

20. Voir entre autres les travaux de R. BERNARD, «Culture et identité...»; Roger BERNARD, *Le déclin d'une culture. Recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec 1980-1989*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français Inc., Vision d'avenir, 1990; Roger BERNARD, «Du social à l'individuel: naissance d'une identité bilingue», dans J. Létourneau et R. Bernard (dir.), *La question identitaire au Canada francophone. Récits, parcours, enjeux, hors-lieux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 155-163; Roger BERNARD, *Le Canada français: entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir, 1998; Kenneth DEVEAU et Rodrigue LANDRY, «Identité bilingue: produit d'un déterminisme social ou résultat d'une construction autodéterminée?» dans M. Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français. Formation, mouvements et identité*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2007, p. 113-134; et J. ERFURT, «Le changement de l'identité...».

21. Voir entre autres Julie BOISSONNEAULT, «Bilingue/francophone, Franco-Ontarien/Canadien français: choix des marques d'identification chez les étudiants francophones», *Revue du Nouvel-Ontario*, 20, 1996, p. 173-192; Julie BOISSONNEAULT, «Se dire... mais comment et pourquoi? Réflexions sur les marqueurs d'identité en Ontario français», *Francophonies d'Amérique*, 18, 2004, p. 164-170; Christine DALLAIRE, «La stabilité des discours identitaires et la représentation de la culture dans la reproduction de l'appartenance francophone chez les jeunes», *Francophonies d'Amérique*, 26, 2008, p. 357-381; Georges DUQUETTE, «Vivre son adolescence et construire son identité en milieu minoritaire de l'Ontario français», dans Y. HERRY et C. MOUGEOT (dir.), *Recherche en éducation en milieu minoritaire francophone*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2007, p. 32-39; Danielle JUTEAU-LEE et Jean LAPOINTE, «From French Canadians to Franco-Ontarians and Ontarois: New Boundaries, New Identities», dans J. L. ELLIOTT (dir.), *Two Nations, Many Cultures*, Scarborough, Prentice-Hall Canada Inc, 1983, p. 173-186; Danielle JUTEAU, «Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontarois: qui sommes-nous?» dans *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, p.39-60; Annie PILOTE, «Construire son identité ou reproduire la communauté? Les jeunes et leur rapport à l'identité collective» dans M. BOCK (dir.), *La jeunesse au Canada français*.

plus, certains chercheurs continuent d'analyser l'identité franco-ontarienne en rapport avec la culture du Canada français; pensons notamment aux travaux de Michel Bock portant sur la mémoire<sup>22</sup> ou à la réflexion de Joseph Yvon Thériault et E.-Martin Meunier qui continue d'accorder une place à l'examen du lien entre l'identité francophone minoritaire et, d'une part, l'identité canadienne-française et, d'autre part, son projet<sup>23</sup>. Bien que ces études marquent quelques exceptions, la tendance académique en ce qui a trait à l'étude de l'identité francophone en Ontario s'est tout de même assez largement centrée sur les questions linguistiques francophones et bilingues au cours des dernières décennies.

Parmi les recherches recensées qui ne se limitent pas à l'étude de la dimension purement linguistique de l'identité franco-ontarienne, aucune n'a examiné directement et explicitement la place qu'occupe aujourd'hui l'héritage religieux – qui était la pierre angulaire du Canada français il y a quelques décennies encore – dans les représentations identitaires ou culturelles des Franco-Ontariens. Afin de poursuivre l'analyse du lien entre l'identité franco-ontarienne et le choix de l'école catholique francophone, il convient de s'arrêter brièvement à l'examen du contexte scolaire franco-ontarien.

## 2. L'école catholique de langue française en Ontario

Alors que les débats autour de la question du choix de l'éducation confessionnelle se trouvent habituellement entremêlés aux débats portant sur le choix entre une éducation au sein du système public ou du système privé (notamment aux États-Unis), la question du choix de l'école catholique en Ontario se joue dans un contexte particulier. Depuis 1997, avec l'adoption de la *Loi sur l'amélioration de la qualité de l'éducation*, le système d'éducation en Ontario connaît sa structure actuelle, comportant quatre branches

---

*Formation, mouvements, identité*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2007, p. 83-112; Annie PILOTE, « Suivre la trace ou faire son chemin? L'identité culturelle des jeunes en milieu francophone hors Québec », *Revue internationale d'études canadiennes*, 36 (2007), p. 121-143.

22. Voir entre autres Michel BOCK, « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français, hier et aujourd'hui » dans J. Y. THÉRIAULT, A. GILBERT et L. CARDINAL (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Fides, 2008, p. 161-203; Michel BOCK, « Le sort de la mémoire dans la construction historique de l'identité franco-ontarienne », *Francophonies d'Amérique*, 18, automne 2004, p. 119-126.

23. Joseph Yvon THÉRIAULT et E.-Martin MEUNIER, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? » dans J. Y. THÉRIAULT, A. GILBERT et L. CARDINAL (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Fides, 2008, p. 232.



distinctes, toutes subventionnées par des fonds publics<sup>24</sup>. Les quatre branches du système scolaire ontarien reflètent les quatre choix scolaires offerts aux parents, soit l'école catholique de langue française, l'école catholique de langue anglaise, l'école publique (non-confessionnelle) de langue française et l'école publique (non-confessionnelle) de langue anglaise<sup>25</sup>. Bien que l'école catholique de langue française ait historiquement été l'école à la fois de la minorité linguistique et de la minorité religieuse, elle bénéficie d'une garantie en raison de sa protection constitutionnelle. En ce qui a trait à la langue, l'éducation francophone en Ontario connaît une protection constitutionnelle en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* adoptée en 1982. Quoique l'éducation francophone hors Québec soit habituellement traitée en tant qu'«école minoritaire», comme le font remarquer Thériault et Meunier, cette garantie constitutionnelle donne à l'école francophone un statut d'égalité à celui de l'école de langue anglaise et fait d'elle «une des deux écoles linguistiques de la société canadienne<sup>26</sup>». Tout comme l'éducation de langue française, l'éducation confessionnelle catholique en Ontario profite également d'une protection constitutionnelle en vertu du paragraphe 3 de l'article 93 de la *Loi constitutionnelle de 1867*. Comme l'expliquent Woehrling et Jukier, au moment de son adoption, cette garantie va à l'encontre du projet d'«anglicanisation» et de répression catholique de la Couronne britannique, mais est nécessaire pour assurer la loyauté des nouveaux sujets catholiques et éviter leur alliance aux colons américains antibritanniques. Cette protection est conséquemment incluse à la *Loi constitutionnelle de 1867* afin de rassurer les minorités religieuses<sup>27</sup>.

Le contexte juridique encadrant l'éducation francophone et catholique en Ontario s'accompagne également d'un second contexte idéologique qui touche la dynamique de la perception du rôle ou de la fonction de l'école francophone en milieu minoritaire. Dans une part importante de la littérature

---

24. Gouvernement de l'Ontario, *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française*, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2004, p. 14.

25. Puisque le but de cette recherche était l'étude des représentations culturelles et identitaires permettant de rendre compte du maintien de l'éducation catholique de langue française en Ontario français, cette étude s'est limitée à l'examen du choix de l'école catholique à Orléans. Cherchant à maximiser le nombre d'entretiens menés auprès de parents ayant effectué ce choix scolaire, l'analyse des motivations du choix d'une école de langue française non-confessionnelle a malheureusement dû être exclue de la présente étude. Nous reconnaissons toutefois que la perspective des parents n'ayant pas choisi une école catholique de langue française pour leurs enfants mérite d'être explorée lors d'études futures.

26. J. Y. THÉRIAULT et E.-M. MEUNIER, «Que reste-t-il...», p. 231.

27. José WOEHLING et Rosalie JUKIER, «Religion and the Secular State in Canada», dans J. Martinez-Torron et W. Cole Durham (dir.), *Religion and the Secular State: National Reports*, International Center for Law and Religious Studies, 2010, p. 186-187.

portant sur la question de l'éducation en milieu minoritaire francophone, l'école de langue française est présentée comme l'institution de reproduction, de transmission et de promotion de la culture et de la langue française<sup>28</sup>. Cette vision de protection, de valorisation et de transmission de la langue et de l'identité est reflétée dans l'élaboration de la politique d'aménagement linguistique du gouvernement de l'Ontario en 2004<sup>29</sup>.

La présence de références à une culture dynamique et à une communauté francophone diversifiée dans le mandat du gouvernement de l'Ontario témoigne d'un important éloignement de l'idée du Canada français évoqué par Bernard pour qui la religion importait davantage que la langue dans l'identité des Canadiens français de l'Ontario d'il y a quelques décennies. Face au transfert linguistique que connaît la communauté francophone de l'Ontario et à l'importance de l'immigration francophone pour le maintien de la francophonie en Ontario, la langue est aujourd'hui le vecteur d'identification le plus important de l'identité francophone en Ontario. Cette réalité se présente comme une problématique particulière pour l'Ontario français qui, tout en voulant conserver un certain héritage, dépend de l'intégration des populations immigrantes francophones qui ne s'identifient pas nécessairement à une conception historique de l'identité francophone en Ontario.

Il convient de noter que pour certains chercheurs, l'école de langue française en milieu francophone minoritaire représente plus qu'une simple institution de reproduction linguistique culturelle et identitaire; elle constitue le seul espoir de survie de la langue et de la culture françaises hors Québec. Claudette Tardif rappelle que «le maintien des langues minoritaires ainsi que la survivance culturelle de ces groupes sont des tâches quasi impossibles sans les institutions qui peuvent assurer une certaine vie communautaire<sup>30</sup>». Selon plusieurs, l'école serait le meilleur moyen de garantir la transmission de la culture et d'assurer sa légitimité<sup>31</sup>. Ce niveau d'importance attribué à l'école en tant qu'institution peut être lié au concept de complétude institutionnelle développé par Raymond Breton et qui laisse entendre que

---

28. Voir entre autres Diane GÉRIN-LAJOIE, «Les défis de l'enseignement francophone minoritaire : le cas de l'Ontario», *Éducation et francophonie*, 29, printemps 2001, p. 125-140; et Diane GÉRIN-LAJOIE, «Le travail enseignant en milieu minoritaire», dans P. DALLEY et S. ROY (dir.) *Francophonie : minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, p. 65-94.

29. Gouvernement de l'Ontario, *Politique d'aménagement linguistique*, p. 7.

30. Claudette TARDIF, «Variables de fréquentation de l'école secondaire francophone en milieu minoritaire», *Revue des sciences de l'éducation*, 21, 2, 1995, p. 312.

31. Annie PILOTE et Marie-Odile MAGNAN, «L'école de la minorité francophone : l'institution à l'épreuve des acteurs» dans J. Y. THÉRIAULT, A. GILBERT et L. CARDINAL (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire...*, p. 275; C. TARDIF, «Variables de fréquentation...», p. 313.

plus une communauté ethnique développe ses propres institutions, plus elle a de chances d'intégrer ses membres et, alors, de résister à l'assimilation ou à l'acculturation. Il convient de noter que selon Breton, ce sont les institutions religieuses qui ont le plus de poids dans le maintien des membres à l'intérieur du groupe<sup>32</sup>.

En ce qui a trait au lien entre, d'une part, la transmission linguistique, culturelle et identitaire et, d'autre part, le rôle particulier des conseils scolaires catholiques, conformément au *Rapport des États généraux sur l'éducation élémentaire et secondaire de langue française en Ontario* qui donna lieu à la *Loi sur l'amélioration de la qualité de l'éducation* et ainsi à la structure éducationnelle que nous connaissons aujourd'hui :

Un conseil scolaire de district catholique exprime sa raison d'être dans la foi chrétienne et les valeurs enseignées par l'Église catholique et puise ses actions dans les enseignements de cette foi. Il dispense un enseignement religieux qui permet aux élèves de mieux vivre leur foi catholique. Ce conseil promeut une étroite collaboration entre ses écoles, les paroisses, le clergé, les éducateurs et les parents<sup>33</sup>.

Il est ainsi possible de voir que, selon la mission accordée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario aux conseils scolaires catholiques, le caractère religieux de l'éducation transmise est clairement établi. Cette réalité se reflète également dans la mission que s'est donné le conseil scolaire catholique de langue française desservant la région à l'étude qui cherche à transmettre aux élèves les outils nécessaires à leur réussite scolaire, leur épanouissement personnel, leur citoyenneté et leur engagement auprès de la francophonie et de la catholicité<sup>34</sup>.

### **3. Le choix d'une école catholique de langue française dans une optique culturelle**

Au cours des dernières décennies, la question du choix scolaire a fait l'objet de nombreuses études et a été au centre de divers débats mouvementés au plan international. Un survol rapide de la littérature témoigne des nombreuses problématiques telles les inégalités, la marginalisation ou la ségrégation émanant des nouvelles réalités entourant la question du choix scolaire, notamment aux États-Unis, mais également au plan international dans ce que nombreux chercheurs nomment la « mondialisation du choix

---

32. Raymond BRETON, «Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants», *The American Journal of Sociology*, 70, 2 (1964), p. 200.

33. Gouvernement de l'Ontario, *Politique d'aménagement linguistique*, p. iv.

34. La mission du conseil scolaire à l'étude a été paraphrasée afin d'assurer la confidentialité.

scolaire<sup>35</sup> ». Bien que cette étude touche à une dimension de la problématique du choix scolaire, elle ne s'attarde pas à ces diverses problématiques connexes. Comme l'expliquent Davies et Aurini, plusieurs des réalités qui alimentent les nombreux débats sur le choix scolaire ne sont pas présentes au Canada<sup>36</sup>. Le contexte éducationnel ontarien, offrant aux parents le choix de quatre options au sein du système publiquement subventionné, s'éloigne considérablement du contexte américain où les diverses écoles privées (confessionnelles et non-confessionnelles) détiennent une part beaucoup plus importante du marché. Malgré la structure actuelle du système d'éducation ontarien et la place historique que l'école catholique de langue française y a occupée, aucune étude recensée ne s'est penchée sur la question du choix de l'école catholique de langue française en Ontario. La présente étude se veut ainsi une enquête exploratoire de la question.

Un survol des études touchant plus largement la question des motivations du choix scolaire chez les parents témoigne de la prépondérance de facteurs pragmatiques ou utilitaires telles la perception de la qualité de l'éducation et la distance entre la résidence et l'école<sup>37</sup>. D'autres facteurs déterminants du choix scolaire comprennent le statut socioéconomique, l'origine ethnique, le niveau d'éducation ou la religion des parents, bien que ces facteurs figurent également parmi ceux menant le plus souvent à des conclusions divergentes en ce qui a trait au choix scolaire<sup>38</sup>. Selon Bulman, ces facteurs touchant la dimension subjective du choix scolaire importeront plus ou moins selon la tendance des parents d'activer les diverses ressources à leur disposition<sup>39</sup>. Bulman attribue cette tendance à la culture propre des parents, soit le facteur le plus important du choix scolaire. En évoquant la question culturelle et en exposant la relativité de la perception de l'éducation qu'ont les parents, des auteurs tels Bulman ainsi que Hamilton et Guin démontrent l'importance d'examiner le rôle de la culture dans l'analyse des subjectivités individuelles orientant le choix scolaire. Quoique certains facteurs utilitaires puissent être considérés dans une logique de gains et bénéfiques, certains des autres facteurs tout aussi fondamentaux du choix scolaire sont enracinés profondément dans les perceptions et les subjectivités des acteurs. C'est dans une telle

---

35. Scott DAVIES et Janice D. AURINI, « School Choice as Concerted Cultivation : the Case of Canada » dans M. FORSEY, S. DAVIES et G. WALFORD (dir.) *The Globalisation of School Choice ?*, Oxford, Symposium Books, 2008, p. 55.

36. *Ibid.*, p. 56.

37. Laura S. HAMILTON et Kacey GUIN, « Understanding How Families Choose Schools » dans J. R. BETTS et T. LOVELESS (dir.) *Getting Choice Right. Ensuring Equity and Efficiency in Education Policy*, Washington D.C., Brooking Institution Press, 2005, p. 40-60.

38. *Ibid.*; S. DAVIES et J. D AURINI, « School Choice... ».

39. Robert C. BULMAN, « School-Choice Stories : The Role of Culture », *Sociological Inquiry*, 74, 4, 2004, p. 496.

perspective, et partant de la prémisse que ces subjectivités et perceptions sont largement déterminées par la culture d'un acteur, que cette étude cherche à comprendre les perceptions des acteurs en ce qui a trait aux représentations identitaires et culturelles qui influencent leur décision de choisir une école catholique de langue française pour leurs enfants.

L'éventail de travaux portant sur la question du choix scolaire en milieu minoritaire francophone au Canada témoigne également de l'importance de facteurs utilitaires telle la distance entre la résidence et l'école<sup>40</sup>, mais également de considérations particulières au contexte minoritaire telles l'absence d'écoles francophones locales<sup>41</sup> ou d'activités parascolaires et sociales<sup>42</sup>. Cependant, en raison du rôle particulier de l'école de langue française en milieu minoritaire, la question culturelle – notamment en termes de transmission linguistique, culturelle et identitaire – est un thème prépondérant dans la littérature sur le choix scolaire en milieu minoritaire francophone. En fait, la volonté de transmission d'un héritage culturel propre aux francophones est un facteur déterminant du choix scolaire des parents soulevé dans l'ensemble des études recensées traitant du choix de l'école francophone (et francophone catholique) en milieu minoritaire<sup>43</sup>.

À la lumière de ces études, il devient clair que la question de la culture joue un rôle fondamental dans le choix de l'école en général, mais encore plus dans le choix de l'école francophone en milieu minoritaire. Bien qu'il soit possible que certains des répondants des études recensées limitent leur perception de la transmission culturelle à la dimension purement linguistique, il est clair dans les propos des participants aux entretiens de la présente étude, de même que dans le discours du ministère de l'Éducation de l'Ontario, que la notion de la transmission de la « langue et de la culture française » dépasse le strict cadre linguistique. Bien que toutes ces études mentionnent

---

40. Phyllis DALLEY et Hélène SAINT-ONGE, « Choix scolaire des couples exogames au Yukon » dans P. DALLEY et S. ROY (dir.) *Francophonie : minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, p. 121-142; C. TARDIF, « Variables de fréquentation... »; Réseau Circum Inc., *Motivations en ce qui a trait aux choix scolaires chez les parents ayants droit hors Québec*, Rapport préparé pour le Commissariat aux langues officielles, Ottawa, 1999; et Phyllis DALLEY, « Choix scolaires des parents rwandais et congolais à Edmonton (Canada) », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 21, 1-2, 2009, p. 305-327.

41. C. TARDIF, « Variables de fréquentation... », p. 311-330.

42. C. TARDIF, « Variables de fréquentation... »; Linda ARSENAULT, « Le choix de l'école francophone par une famille exogame : exemple d'une approche sociolinguistique et ethnographique » dans P. DALLEY et S. ROY (dir.) *Francophonie : minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, p. 259-280; Réseau Circum, *Motivations en ce qui a trait...*

43. L. ARSENAULT, « Le choix de l'école... », p. 266; P. DALLEY et H. SAINT-ONGE, « Choix scolaire... », p. 136; P. DALLEY, « Choix scolaires », p. 309; Réseau Circum, *Motivations en ce qui a trait...*

la notion de « culture française » ou de « culture francophone » des minorités francophones du Canada, aucune d'entre elles n'offre une définition de la nature de cette dite culture. En outre, aucune de ces études ne tente de comprendre la signification de cette « culture francophone » chez les acteurs qui l'évoquent et pour qui la transmission et la sauvegarde de cette culture ou d'un héritage culturel propre aux francophones s'avèrent la motivation la plus importante du choix de l'école francophone en milieu minoritaire.

Les études portant sur les motivations du choix d'une école confessionnelle révèlent également des conclusions divergentes quant à l'importance du caractère confessionnel de l'école qui est parfois le facteur dominant du choix (notamment chez les parents plus religieux ou membres d'églises chrétiennes fondamentalistes) ou un facteur secondaire aux considérations utilitaires<sup>44</sup>. Comme l'affirment les auteurs de l'enquête du Réseau Circum effectuée pour le Commissariat aux langues officielles, « [n]ombreux étaient les parents qui associaient l'école catholique à une plus grande rigueur et à une meilleure discipline, deux facteurs positifs<sup>45</sup> ». Tel qu'il sera possible de le voir, ces idées préconçues quant aux avantages en termes de qualité de l'éducation et de discipline dans les écoles catholiques est un thème qui a été soulevé fréquemment lors des entretiens pour cette étude. Une enquête effectuée par LeTouzé dans le cadre d'une plus grande étude pancanadienne examinant la question du choix des parents d'un service à la petite enfance francophone à Orléans, Ontario, rend néanmoins compte du fait qu'en majorité, les parents francophones d'Orléans ayant recours aux services francophones à la petite enfance considèrent encore aujourd'hui qu'il est important de transmettre leur héritage culturel catholique à leurs enfants<sup>46</sup>. L'étude de Milot menée auprès de parents québécois et cherchant à comprendre les raisons du choix d'un cours de religion ou de morale pour les enfants fréquentant l'école élémentaire rend également compte de l'importance du caractère « d'héritage » du catholicisme et de la responsabilité culturelle de transmission de la religion comme motivation du choix des parents<sup>47</sup>.

Bien que l'étude de Milot se limite aux liens de transmission culturelle dans la société québécoise, il est possible de postuler que cette vision

---

44. S. DAVIES et J. AURINI, « School Choice... », p. 60; L. ARSENAULT, « Le choix de l'école... », p. 268; Christine BRABANT *L'éducation à domicile au Québec : les raisons du choix des parents et les principales caractéristiques sociodémographiques des familles*, Mémoire de maîtrise (sciences de l'éducation), Université de Sherbrooke, 2004, p. 107.

45. Réseau Circum, *Motivations en ce qui a trait...*

46. Sophie LETOUZÉ, *L'école en milieu minoritaire, pratiques communautaires en services à la petite enfance : Le cas d'Orléans (Ontario)*, CIRCEM, Université d'Ottawa, 2002, p. 22.

47. M. MILOT, *Une religion à transmettre ?*

de la transmission culturelle du catholicisme est un vestige du rapport qu'entretenait l'ensemble du Canada français à la religion. Dans cette optique, il convient de se demander si cet héritage du Canada français qui assure, jusqu'au moment de l'étude de Milot<sup>48</sup>, la survie de l'éducation religieuse au Québec connaît encore aujourd'hui le même rapport à l'école catholique de langue française en Ontario.

#### 4. Méthodologie de l'enquête

Afin de découvrir l'importance des représentations culturelles et identitaires, en lien avec l'identité culturelle franco-ontarienne, dans les motivations du choix des parents d'une école catholique de langue française pour leurs enfants, une série d'entretiens semi-dirigés ont été menés avec des parents ayant au moins un enfant inscrit à une de trois écoles élémentaires catholiques de langue française à Orléans, Ontario – banlieue de la ville d'Ottawa. Ces entretiens cherchaient à rendre compte des perceptions, liées aux représentations culturelles et identitaires, qu'adoptent les parents dans leur processus décisionnel quant à la confessionnalité de l'école choisie pour leurs enfants. Concrètement, cette étude cherchait à comprendre si ce choix s'opère à partir d'une certaine volonté de transmission culturelle ou identitaire.

La région d'Orléans choisie pour cette étude a historiquement été un des bastions de la francophonie d'Ottawa. Encore en 2011, 33,1 % de la population s'identifiait comme francophone de langue maternelle<sup>49</sup>. Orléans a également la plus haute concentration d'écoles francophones à Ottawa, de même que dans la province, avec 14 écoles élémentaires de langue française, dont 10 sont catholiques, reflétant la réalité asymétrique du rapport entre les écoles de langue française confessionnelles et non-confessionnelles dans la province. En raison du milieu sélectionné, plusieurs des facteurs techniques influençant négativement le choix scolaire et liés uniquement au caractère particulier de l'établissement (tels l'inexistence d'écoles, le déséquilibre des programmes parascolaires ou le déséquilibre du niveau

---

48. Depuis l'étude de Milot, le Québec a procédé à une déconfessionnalisation de son système scolaire. Voir Micheline MILOT, « Quel sort pour l'enseignement religieux à l'école ? La fin des privilèges aux catholiques et aux protestants ? », *Annuaire du Québec 2005 – complément*, Montréal, Institut du nouveau monde, 2005.

49. Ce nombre comprend les individus nommant le français comme leur unique langue maternelle (30,7 %) de même que ceux nommant le français comme une de leurs langues maternelles. Statistique Canada, *Orléans, Ontario (Code 35076) et Ontario (Code 35) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011*, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2012. Diffusé le 24 octobre 2012.  
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 3 janvier 2015).

de la qualité de l'éducation) et qui se seraient présentés comme des défis méthodologiques sont contrôlés, laissant place à l'examen des motivations davantage culturelles. De plus, en raison de la haute concentration d'écoles, le terrain sélectionné pour l'étude a également offert une réponse à l'influence du facteur géographique de distance entre la résidence et l'école qui s'est avéré un des facteurs déterminants du choix scolaire dans la littérature.

Le corpus de données pour cette recherche est composé de quinze entretiens semi-dirigés. Ces entretiens d'une durée de 45 à 90 minutes et qui cherchaient à discuter avec les participants à la fois de leur conception de l'école catholique de langue française et de son rôle de transmission et de reproduction identitaire et culturelle, ainsi que de leur conception de l'identité en Ontario français et de leur rapport plus global à la francophonie et au catholicisme, ont mené au développement d'un corpus de données permettant de mieux cerner les articulations référentielles qu'effectuent les parents dans leur choix scolaire.

## **5. Motivations du choix de l'école catholique de langue française**

L'analyse des résultats d'entrevue a mené à la catégorisation des motivations du choix de l'école catholique de langue française en trois catégories pour les facteurs relatifs à la dimension francophone du choix scolaire (des facteurs fonctionnels, des facteurs liés à la reproduction et des facteurs identitaires) et trois facteurs relatifs à la dimension catholique du choix scolaire (des facteurs pragmatiques, des facteurs traditionnels et des facteurs religieux)<sup>50</sup>. Dans le cadre de cet article, il sera nécessaire de se limiter aux facteurs influençant le choix de la dimension catholique de l'école<sup>51</sup>.

---

50. Pour de plus amples renseignements sur cette étude, voir Jean-François NAULT, *Le choix des parents. Éducation, identité et religion en Ontario français : le cas d'Orléans*, thèse de maîtrise (sociologie), Université d'Ottawa, 2013.

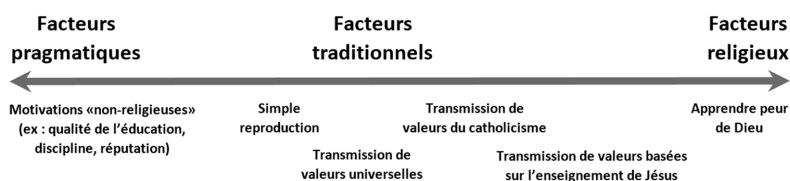
51. Il convient toutefois de brièvement préciser la distinction entre les facteurs fonctionnels liés à la dimension francophone du choix scolaire et les facteurs pragmatiques liés à la dimension catholique du choix d'une école. Les parents interviewés choisissant une école de langue française pour leurs enfants selon une logique fonctionnelle considèrent que ce choix – permettant à leurs enfants de maîtriser le français – remplit une fonction pratique, soit l'accroissement des chances que ces derniers pourront obtenir un bon emploi (généralement un emploi à la fonction publique dans la région d'Ottawa). En revanche, comme il sera précisé, les parents interviewés choisissant une école catholique pour leurs enfants selon une logique pragmatique considèrent que l'école catholique présente certains bénéfices (qualité de l'éducation, discipline, budgets, etc.) qui sont externes au caractère proprement religieux de l'école.



Au-delà des motivations propres aux dimensions francophone ou catholique du choix scolaire, certains parents interviewés ont mentionné divers facteurs liés directement aux caractéristiques d'une école particulière – tels les secteurs de fréquentation, la proximité de l'école, des programmes spécialisés ou la réputation de l'école ou de la direction. Cependant, pour tous les parents ayant soulevé de telles motivations, ces facteurs sont entrés en compte après la décision initiale d'une école catholique de langue française pour leurs enfants.

En examinant les types de facteurs influençant le choix d'une école catholique (voir Figure 1), il est important de comprendre que ces facteurs ne représentent pas des catégories clairement définies et mutuellement exclusives, mais doivent plutôt être compris comme faisant partie d'un certain continuum. Comme il sera possible de le constater, ceci est particulièrement évident en étudiant les propos des parents quant à la transmission de «valeurs» chrétiennes ou catholiques qui, selon le contexte, peuvent se rapprocher d'une logique pragmatique, traditionnelle ou religieuse.

Figure 1 : Motivations du choix d'une école catholique



## Facteurs pragmatiques

Les facteurs pragmatiques évoqués par les parents quant à leur choix d'une école catholique pour leurs enfants n'ont rien à voir avec le caractère proprement catholique de l'école et comprennent des idées préconçues concernant la meilleure réputation, discipline et qualité d'éducation dans les écoles catholiques, de même que les budgets supérieurs, plus petites classes et meilleure «atmosphère» dans ces écoles. Ces résultats semblent s'aligner avec plusieurs perceptions de l'école catholique identifiées dans la littérature<sup>52</sup>. Selon les parents soulevant l'idée d'une différence en ce qui concerne la discipline dans les écoles catholiques et non-confessionnelles, les enfants dans les écoles catholiques recevraient un meilleur soutien et une meilleure supervision faisant d'eux des enfants «mieux élevés» – soit plus respectueux, calmes, polis et disciplinés – que les enfants éduqués dans le système public non-confessionnel.

52. Voir par exemple Réseau Circum, *Motivations en ce qui a trait...*

Cette différence en matière de discipline et de qualité d'éducation est, selon ces parents, partiellement due à la présence dans les écoles catholiques de « valeurs catholiques ». Il doit toutefois être souligné que dans ce cas, il s'agit du résultat final – soit la discipline – qui importe pour ces parents plutôt que la transmission de valeurs catholiques en tant que telles. Bien que l'existence de différences en fait de discipline et de qualité d'éducation entre les écoles catholiques et non-confessionnelles ait été rejetée par certains parents ayant eux-mêmes eu une certaine expérience dans les deux systèmes (en tant qu'élèves ou enseignants), ces perceptions semblent néanmoins être profondément enracinées dans la conscience de plusieurs parents et jouer un rôle significatif dans leur choix d'une école catholique pour leurs enfants.

Les facteurs pragmatiques soulevés par les parents comprennent également le désir de certains parents que leurs enfants soit dans un environnement culturellement et religieusement homogène ou, parfois, plus explicitement, le désir d'éviter pour leurs enfants la diversité présente dans les écoles non-confessionnelles. Cependant, pour quelques parents, ce manque de diversité dans les écoles catholiques de langue française à Orléans était plutôt vu comme un désavantage.

### **Facteurs traditionnels**

Pour la majorité des parents interviewés, les motivations du choix d'une école catholique dépassaient toutefois les facteurs pragmatiques et étaient influencées davantage par des facteurs traditionnels. Les facteurs traditionnels comprennent premièrement une certaine dimension « d'allant de soi » du choix de l'école catholique. Ayant eux-mêmes fréquenté une école catholique de langue française, ces parents ont pris pour acquis, souvent sans trop y penser, que leurs enfants fréquenteraient eux aussi une école catholique de langue française. Chez ces parents choisissant une école catholique pour des facteurs traditionnels, cette vision « d'allant de soi » était généralement accompagnée d'une volonté de développer un certain lien ou une certaine continuité entre leur culture et celle de leurs enfants.

Le thème le plus important dans la justification des parents du choix d'une école élémentaire catholique était toutefois celui de l'enseignement et de la transmission de valeurs transmises dans les écoles catholiques. Le discours des parents vis-à-vis la transmission de valeurs catholiques aux enfants était cependant très varié. La plupart des parents interviewés ont évoqué le terme « valeurs catholiques » en référence aux valeurs qu'ils ont eux-mêmes, dans leur enfance, apprises au sein des écoles catholiques, et qu'ils souhaiteraient transmettre à leurs enfants. Il importe toutefois de noter que ces « valeurs catholiques » évoquées par les parents – des valeurs tels le respect, le partage, etc. – peuvent aujourd'hui être considérées des valeurs universelles transmises à la fois dans les écoles catholiques et les écoles

non confessionnelles, bien que différemment. Pour ces parents, il n'était pas nécessairement important que l'enseignement de ces valeurs soit effectué au sein d'une instruction strictement religieuse, bien que ceci fut souvent perçu comme une façon facile et efficace d'en assurer la transmission. Pour une bien plus petite part des parents, il était cependant important que ces valeurs soient concrètement soutenues à l'aide de l'histoire de Jésus et de ses enseignements. Pour les parents choisissant l'école catholique pour des raisons traditionnelles, c'est toutefois réellement la dimension traditionnelle des valeurs catholiques qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants. Ce que ces parents cherchent ainsi à transmettre est un genre de code moral basé sur la tradition catholique plutôt que des valeurs proprement religieuses.

### **Facteurs religieux**

Malgré la prépondérance des facteurs traditionnels et, à un moindre degré, des facteurs pragmatiques dans le choix d'une école catholique, il serait faux de croire que pour l'ensemble des parents la dimension «proprement religieuse» de l'école était complètement évacuée du choix d'une école catholique. En fait, même pour certains parents pour qui le choix était majoritairement influencé par des facteurs «non-religieux», certaines considérations religieuses, ou du moins symboliques, ont été soulevées, notamment en matière de sacrements ou en ce qui concerne la reconnaissance de l'origine religieuse des valeurs et fêtes célébrées. Les facteurs religieux étaient néanmoins les moins communs dans le discours des parents quant aux motivations de leur choix d'une école catholique pour leurs enfants.

Les facteurs religieux font référence aux questions de foi et de croyances – incluant le rapport à Dieu et à la prière – de même qu'aux dimensions institutionnalisées de l'Église tels les sacrements et la tradition doctrinale. Il convient toutefois de noter que la participante qui a le plus insisté sur les facteurs religieux n'était pas catholique, mais plutôt membre de l'Église pentecôtiste. Elle voyait le choix de l'école catholique comme un choix «non idéal», mais néanmoins mieux que l'école publique non confessionnelle. Elle tenait une conception beaucoup plus doctrinale de la religion que les autres parents et a affirmé à deux reprises lors de l'entrevue que ce qu'elle désirait de l'éducation catholique de ses enfants était qu'ils apprennent la «peur de dieu». Cela étant dit, tous les parents interviewés (y compris cette dernière participante) ont clairement indiqué que l'enseignement religieux qu'ils désiraient pour leurs enfants est une éducation beaucoup plus «douce» et moins doctrinale que l'enseignement religieux dispensé dans les écoles catholiques il y a quelques décennies.

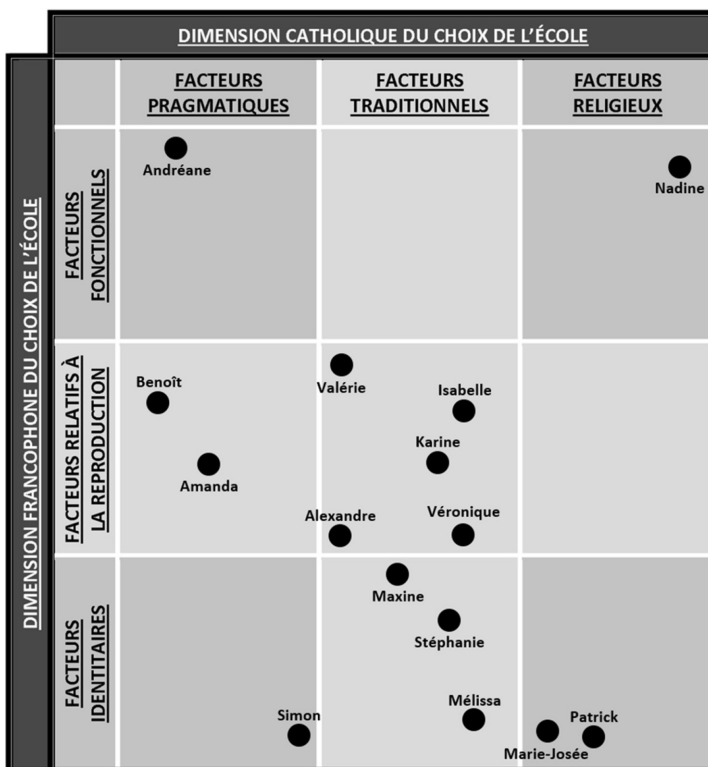
## **Vers une catégorisation des motivations du choix de l'école catholique de langue française**

Les catégories de facteurs influençant le choix d'une école catholique ont été représentées visuellement sur un spectre (à la Figure 1) pour rendre compte de la nature additive des motivations du choix scolaire des parents. Alors que tous les parents ont identifié certains facteurs pragmatiques pour rendre compte de leur choix d'une école catholique, pour certains parents, ce choix allait au-delà de facteurs pragmatiques pour rejoindre des considérations d'ordre traditionnelles et, parfois, religieuses. Il devrait également être noté que cette catégorisation des facteurs influençant le choix d'une école catholique ne reflète pas nécessairement l'importance accordée par les parents à la dimension catholique du choix scolaire. Plutôt, elle reflète la nature de l'importance accordée par les parents au choix d'une école catholique. Les parents choisissant d'inscrire leurs enfants dans une école catholique pour des raisons pragmatiques peuvent accorder autant ou même plus d'importance à la dimension catholique de l'école que les parents choisissant une école catholique pour des raisons traditionnelles ou religieuses. En effet, dans cette étude, tous les parents ont exprimé accorder une grande importance à la fois à la dimension francophone et catholique de l'école choisie pour leurs enfants, bien que pour différentes raisons.

La Figure 2 illustre la classification des participants sous la catégorie (ou type) qui correspond le plus fidèlement à leurs motivations dominantes quant au choix d'une école catholique et francophone pour leurs enfants. Ces catégories doivent être comprises comme une catégorisation idéal-typique plutôt que correspondant parfaitement ou représentant entièrement les motivations de chacun des participants. Le positionnement des participants au sein de l'espace relatif a été déterminé à travers une interprétation approfondie du discours général des parents quant au choix scolaire, mais aussi, et plus largement, quant à leur rapport plus général au catholicisme et à la francophonie. Il convient de noter que le positionnement relatif des individus ne vise aucunement la quantification des résultats, mais se veut plutôt une tentative de développer l'analyse et la compréhension du rapport complexe des parents au choix d'une école catholique de langue française en Ontario.

Comme il est possible de le constater, pour la dimension catholique du choix scolaire, quatre parents ont explicitement choisi l'école catholique pour des raisons pragmatiques – croyant fermement en la qualité supérieure de l'éducation catholique –, alors que la majorité des parents ont choisi l'école catholique pour leurs enfants selon une logique traditionnelle, soit afin de leur transmettre un certain héritage catholique culturel dont ils avaient eux-mêmes hérité de leurs parents. Alors que ces parents n'ont pas nécessairement

Figure 2 : Facteurs influençant le choix d'une école catholique de langue française



identifié le catholicisme comme une des dimensions centrales de l'identité franco-ontarienne d'aujourd'hui – notamment en raison de l'importance de l'immigration francophone en Ontario –, le catholicisme était néanmoins une facette importante de leur propre identité et de l'identité de leurs enfants en tant que francophones en milieu minoritaire ontarien<sup>53</sup>. Toutefois, un des résultats les plus intéressants est que seulement trois des parents interviewés ont identifié des facteurs religieux comme facteurs dominants influençant

53. Bien que le terme « identitaire » ait été réservé pour caractériser la dimension du choix scolaire des parents choisissant l'école de langue française pour leurs enfants parce que le français représente la dimension dominante de leur identité, le catholicisme demeure néanmoins une importante facette identitaire chez plusieurs des parents interviewés (notamment ceux choisissant une école catholique pour des raisons traditionnelles). Alors que pour plusieurs des parents interviewés, le français constitue le noyau de leur identité, chez les participants à l'étude, le caractère identitaire de leur appartenance au catholicisme est, généralement, davantage latent et lié au rapport traditionnel ou culturel à un héritage catholique.

leur choix d'une école catholique pour leurs enfants. Ceci atteste certes du caractère principalement culturel du catholicisme en tant que marqueur identitaire en Ontario français. Il importe toutefois de rappeler que dans leur justification du choix d'une école catholique de langue française pour leurs enfants, tous les parents ont exprimé que les deux dimensions – francophone et catholique – étaient très importantes pour eux.

Afin d'examiner si, chez les parents interviewés, une dimension du choix scolaire avait primauté sur l'autre, deux questions ciblées ont été posées aux participants. La première cherchait à déterminer si les parents seraient disposés à effectuer un long trajet pour permettre que leur enfant fréquente, dans un premier temps, une école de langue française et, dans un deuxième temps, une école catholique. Les réponses à cette première question ont clairement démontré un attachement supérieur chez les parents à la dimension francophone que catholique de l'école, bien que ceci puisse, du moins en partie, être attribué au fait qu'un déficit en matière d'éducation religieuse puisse plus facilement être rattrapé à la maison par les parents qu'un déficit sur le plan de l'éducation linguistique francophone. La seconde question demandait aux parents s'ils espéraient que leurs propres enfants choisissent eux-mêmes un jour une école catholique de langue française pour leurs enfants. Alors que tous les parents ont fermement insisté sur le fait qu'il était primordial que leurs petits-enfants fréquentent une école de langue française, la grande majorité des parents ont noté qu'ils ne tiennent pas au fait que leurs petits enfants fréquentent une école catholique, ou que le choix reviendra à leurs enfants et qu'ils respecteront ce choix.

## Conclusion

Alors que l'analyse des diverses motivations du choix d'une école catholique révèle un éventail de motivations, de pragmatiques à traditionnelles et, à un moindre degré religieuses, pour tous les parents interviewés le caractère catholique de l'école choisi pour leurs enfants est important et le catholicisme continue de jouer un rôle important dans la définition de leur identité culturelle (et de celle de leurs enfants) en tant que francophones en milieu minoritaire ontarien. Quand Micheline Milot a mené son étude portant sur le choix des parents d'un cours de morale ou de religion pour leurs enfants dans le contexte québécois de la fin des années 1980, elle a découvert que la volonté des parents quant à la transmission de la religion aux enfants ne s'inscrivait généralement pas dans le cadre restreint de l'Église, mais que cet enseignement religieux « devrait reproduire les traits de mentalité de la culture ambiante à l'égard de la religion<sup>54</sup> ». Vingt ans

---

54. M. MILOT, *Une religion à transmettre ?*, p. 144.

plus tard, et presque dix ans après l'abolition de l'enseignement public confessionnel au Québec, ce rapport culturel à la religion semble tenir au sein du système d'éducation de langue française en Ontario. Bien que le discours des parents interviewés semble davantage dépourvu de références aux motivations proprement religieuses que dans l'étude de Milot, ces parents tiennent néanmoins fermement à la dimension catholique de l'école choisie pour leurs enfants.

L'analyse du discours des parents quant à leur désir d'assurer (ou du moins de souhaiter) la reproduction de cette transmission du catholicisme au-delà de la prochaine génération par le biais de l'éducation catholique soulève toutefois un autre questionnement. Les parents ayant eux-mêmes accompli la mission de transmission d'un héritage traditionnel religieux à leurs enfants – ou, du moins, ayant vu à la reproduction chez leurs enfants des dimensions liées purement à la culture et aux valeurs du catholicisme –, semblent toutefois se détacher peu à peu de ce désir de transmission aux générations futures. Suivant près de deux siècles de transmission culturelle du catholicisme en Ontario français, il importe de se questionner à savoir si ce nouveau rapport des parents au catholicisme représente un reflet du recentrement de la question identitaire en Ontario français autour de la facette linguistique, ou s'il témoigne plutôt de l'aube d'une nouvelle mutation du rapport identitaire des Franco-Ontariens au catholicisme. Seules des recherches additionnelles sur la question pourront nous indiquer la tendance de fond.